

## Les cultures commerciales

Les principales cultures commerciales sont les arachides, le coton, la canne à sucre, etc. Ce sont les principales sources agricoles de devises étrangères. En 2006, les exportations de gommages arabiques ont grimpé à 280 millions de dollars, ce qui en fait une exportation de produits agricoles de premier plan. L'haricot vert, la tomate, le melon et la mangue sont les principales cultures maraîchères commerciales. Mais une grande variété de fruits et légumes sont cultivés pour les marchés locaux et d'exportation.

### L'arachide

Les arachides sont cultivées sur environ 40% des terres cultivées, sur deux millions d'hectares, employant un million de personnes. Bien que la contribution du secteur de l'arachide en devises étrangères a chuté de manière très importante, jusqu'à en apporter moins que ceux des secteurs de la pêche ou de l'exploitation minière, l'arachide continue à jouer un rôle important dans l'économie du Sénégal en étant toujours la principale culture. Les prix de l'huile d'arachide et des produits dérivés de l'arachide sont fixés par le gouvernement. La production d'arachides est estimée à 850 000 tonnes en 2005, elle est très variable en raison des sécheresses périodiques, en plus d'être souvent sous-estimée à cause des ventes du secteur informel au Sénégal. Les exportations de produits liés à l'arachide ont atteint environ 15 milliards de francs CFA en 2005. Ils représentent environ 60% du total des exportations agricoles, dont 75% est composé d'huile d'arachide. Les exportations d'huile d'arachide sénégalaise représentent entre 45 à 50% du commerce mondial de l'huile d'arachide. Le Sénégal produit environ 150 000 tonnes d'huile d'arachide par an. Le marché européen, qui est son principal marché, ne peut absorber actuellement qu'environ 90 000 tonnes. Dans cette perspective, les exportations d'huile d'arachides aux États-Unis ont repris en 2006 et ont été estimées à environ 7 millions de dollars. Le Sénégal produit surtout des huiles d'arachide non raffinées et il importe régulièrement des huiles comestibles pour la consommation intérieure. Par exemple, en 2005, le Sénégal a importé environ 90 000 tonnes d'huile de soja brute, principalement en provenance du Brésil.

L'industrie a souffert des effets de la privatisation du secteur agricole et l'élimination de l'interdiction d'importation d'arachides et d'autres huiles alimentaires. Toutefois, le secteur de l'arachide est encore dominé par la Sonacos, qui a été renommé Suneor au début de l'année 2007, marquant ainsi la fin du processus de privatisation qui a commencé en 2004. Ces dernières années, la moyenne annuelle de la production d'arachide se situe autour de 828 000 tonnes (95% pour l'huile).

### Le coton

Le coton est cultivé dans presque toutes les régions et couvre près d'un tiers de la superficie cultivée. Cependant, la production est concentrée dans la partie sud-est du pays dans le sud de la Kahone-Tambacounda, ainsi que dans la Casamance et les régions de Kédougou. La Sodefitex, l'ancienne entreprise publique privatisé en novembre 2003, est la principale société cotonnière avec une production d'environ 40 000 tonnes en 2006. Le coton représente environ 3% des exportations totales sénégalaise, il est la troisième source de devises du Sénégal (soit environ 23 millions de dollars en 2005). Le coton est le deuxième plus important produit agricole exporté, soit environ 16% des exportations agricoles. La plupart des fibres de coton produites au Sénégal est exportée, mais depuis la libéralisation du secteur en 1984, les producteurs ont préféré vendre sur les marchés parallèles, où ils ont bénéficié de meilleurs prix.

## Le sucre

Raffinerie sucrière de la Compagnie sucrière sénégalaise à Richard-Toll. La production de sucre au Sénégal a commencé en septembre 1972 avec la création de la Compagnie sucrière sénégalaise (CSS). La CSS bénéficie d'un monopole de fait ainsi que d'importantes subventions du gouvernement. Cette année, sa production est estimée à 800 000 tonnes de canne à sucre, à partir de laquelle près de 90 500 tonnes de sucre est produite. Avec un rendement moyen de 120 tonnes / hectare, CSS cultive 7 500 hectares de canne à sucre commerciale sur la vallée du fleuve Sénégal. L'entreprise emploie environ 3 000 travailleurs permanents et 2 000 travailleurs saisonniers. Les ambitions de la CSS est d'augmenter sa production en même temps que la consommation intérieure sénégalais pour arriver à une production 150 000 tonnes de sucre ce qui nécessite une production de 923 000 à 1 million de tonnes de canne à sucre. Alors qu'actuellement la CSS importe 33 000 tonnes de sucre pour compenser la faiblesse de sa production.

## Les cultures vivrières

Le riz, le mil et le sorgho sont les principales cultures vivrières pour les populations rurales mais le maïs et le fonio sont également importantes cultures céréalières. Le pays n'est cependant pas auto-suffisant dans ces productions céréalières. La production locale a considérablement augmenté au début des années 2000 suite à la décision du gouvernement visant à encourager la production de maïs, et donc de réduire la dépendance sur les prix du cours de l'arachide. En 2005/06, la production totale de céréales est estimée à 1 177 782 tonnes, qui couvre environ 60% des besoins de consommation. Toutefois, dans les années de faibles précipitations et d'autres catastrophes naturelles, la pénurie de céréales secondaires, notamment du mil, est difficile à couvrir en raison de la faible mobilité des productions céréalières dans la région. Ces contraintes ont été surmontées avec une augmentation des importations de riz.

## Le riz

Le Sénégal est le deuxième plus gros importateur de riz en Afrique, devant la Côte d'Ivoire et, derrière le Nigeria. Les importations brutes du Sénégal ont atteint 1 113 000 tonnes en 2005. Le riz provient d'Asie, surtout de la Thaïlande et de la Inde, et plus récemment du Brésil, de l'Uruguay et de l'Argentine. La consommation de riz par habitant continue d'augmenter. Elle est estimée à environ 70 à 75 kg alors que la consommation annuelle totale est estimée à 700 000 tonnes. La production de riz local satisfait environ 20% des besoins du pays, alors que 30% de cette production est utilisée en auto-consommation. En 2005/06, la production locale de riz paddy a été estimée à 265 000 tonnes.

## Le blé

Le secteur du blé a été contrôlé pendant des années par deux moulins à farine, Grands moulins de Dakar et Sentenac, qui achètent environ 90 pour cent de leur blé en France. La demande pour la farine de blé est en augmentation, par la hausse de la demande en pain ainsi que par la croissance démographique et l'évolution des habitudes de consommation. Le Sénégal a ainsi importé 326.287 Mt de blé en 2005. Le Sénégal import du blé américain depuis 2004, faisant des États-Unis le troisième fournisseur après la France et l'Argentine. Malgré une augmentation importante du prix du blé dans les marchés internationaux, le gouvernement a gelé le prix de la farine et, du pain en novembre 2006, suite à une forte pression des associations de consommateurs. Le prix de la farine est actuellement 264 000 francs CFA par tonne et le prix de la baguette reste à 150 francs CFA au lieu de 175 francs CFA proposés par les associations des boulangers.



## Le maraichage

La production horticole totale du Sénégal est estimée à 584 000 tonnes en 2004. Les exportations de fruits et légumes connaissent une croissance constante, bien qu'elles restent faibles, et sont à environ 50 000 tonnes en 2007. L'Europe est toujours le principal marché d'exportation pour les fruits et légumes du Sénégal. Environ 70% des exportations sur le marché européen est dominé par quatre produits : les haricots vert, la tomate cerise, la mangue et le melon. L'industrie des fruits et légumes implique une vingtaine d'entreprises actives regroupées en deux fédérations (Onapes et Sepas). Trois entreprises sont impliquées à tous les stades de la production et de la distribution des produits. Ainsi leurs seules exportations représentent plus de 50% des exportations de ce secteur. Une dizaine de sociétés de taille moyenne exportent entre 200 à 500 tonnes. Alors que les entreprises restantes sont de petites tailles et servent généralement en tant que fournisseurs de grands exportateurs. Par exemple, en 2003, la production totale de tomates fraîches est estimée à 53 000 tonnes, soit environ 8 000 tonnes de double concentré de tomates qui ne représentent qu'environ 45% des besoins domestiques.